

*Rencontres de
l'Agence Régionale
Pour l'Environnement
(ARPE)*

18 octobre 2011

Hyères-les-Palmiers



L'observatoire national de la biodiversité...

...pour quoi faire ?

Denis CLEMENT

Président du
Comité national de l'ONB

avec la collaboration de
Luc Mauchamp
Chef de projet ONB
Direction de l'eau et de la biodiversité



**STRATÉGIE
NATIONALE POUR LA
BIODIVERSITÉ**



Ministère de l'Écologie, du Développement durable,
des Transports et du Logement



Un contexte mobilisateur

La biodiversité : un enjeu vital mondial

qui se décline à toute les échelles géographiques

Des engagements à agir :

- Convention pour la diversité biologique (Rio 1992, Johannesburg 2002, Nagoya 2010)
- Stratégie européenne pour la biodiversité (2011)
- Stratégie nationale pour la biodiversité (2004, 2011)



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement





L'origine de l'ONB

L'article 25 de la loi « Grenelle 1 »
d'août 2009 :

" L'efficacité des actions menées en faveur de la biodiversité implique une amélioration de sa connaissance et une mise en cohérence des dispositifs existants. Pour cela, l'Etat se fixe comme objectifs :

(...)

- la mise en place d'un observatoire national de la biodiversité mettant à la disposition du public une information actualisée "





« *information* » : des illustrations

Des données de synthèse sur :

- ***l'état de la biodiversité***
(exemples)
- ***les pressions sur la biodiversité***
(exemples)
- ***les réponses apportées***
(exemples)
- ***le comportement citoyen*** (sensibilité, consommation...), ***et autres informations.***





L'organisation et la gouvernance

- **Un comité national** (composition type Grenelle, des membres du comité SNB)
- **Une coordination scientifique et technique** (pilotage Muséum-CNRS)
- Une légitimité statistique : le **service statistique du Ministère** (SOeS) qui renseigne les indicateurs
- **Une équipe projet** resserrée animée par le chef de projet ONB
- **Des groupes de travail** ouverts dotés de pilotes, mandats et calendriers





Les missions de l'ONB

L'ONB apporte les informations de synthèse utiles au suivi de la biodiversité et de ses interactions avec la société :

- suivi des effets de la Stratégie nationale pour la biodiversité (SNB),
- suivi des effets des politiques biodiversité: aires protégées, zones humides, trame verte et bleue, plans nationaux espèces

L'ONB met à disposition ces informations (rapports, site internet)

L'ONB apporte un appui aux autres observatoires de la biodiversité, thématiques ou territorialisés





Le périmètre de l'ONB

L'ONB s'intéresse à la **biodiversité nationale** :

- ✓ dans toutes ses **composantes** et leur **évolution**, et dans ses interactions avec la société
- ✓ à des échelles diverses : au niveau **national** ou **européen/international**, **également local** (portait de la biodiversité communale)

Il suit les **effets** sur la biodiversité mais pas directement la mise en œuvre des politiques

Il **éclaire et explique** les indicateurs produits mais ne les interprète pas

Il **mobilise les données existantes** (via le SINP pour la nature) mais n'en produit pas.





Le travail sur les indicateurs

1) Une liste d'indicateurs pour la Stratégie nationale pour la biodiversité

- un document d'étape de 21 indicateurs publié en même temps que la SNB, en mai 2011
- un travail d'approfondissement en cours pour consolider cette première liste d'indicateurs SNB, d'ici mars 2012





Caractériser et suivre les 6 orientations stratégiques de la SNB

A- Susciter l'envie d'agir

Robustes : 0

A explorer : 2

D- Assurer un usage durable

Robustes : 5

A explorer : 2

B- Préserver le vivant

Robustes : 9

A explorer : 2

E- Assurer la cohérence

Robustes : 0

A explorer : 4

C- Investir dans la biodiversité

Robustes : 2

A explorer : 2

F- Développer la connaissance

Robustes : 2

A explorer : 3



(Le travail sur les indicateurs)

2) Une démarche approfondie pour de nouveaux indicateurs

- un travail par thème (agriculture, comportement des citoyens...) sur les questions à renseigner à partir des orientations et objectifs de la SNB
- un travail sur les publics cibles, pour améliorer la restitution des indicateurs et pouvoir mieux communiquer





L'ONB et les Observatoires régionaux de la biodiversité

- Leur articulation et leur collaboration relèvent de leur **volonté réciproque** (ni dépendance ni subsidiarité).
- **Le SINP**, organisé régionalement et coordonné nationalement, peut constituer un ciment entre ONB et ORB.
- **Des voies de collaboration multiples**: méthodologies, élaboration des indicateurs, identification des missions, outils informatiques...
- Favoriser les échanges : le **deuxième séminaire** des observatoires régionaux devrait avoir lieu en **février 2012 à Lille**.





Une biodiversité exceptionnelle en région PACA

**Une richesse naturelle,
et des pressions anthropiques**

**qui méritent incontestablement une
attention particulière, des informations
régulières sur des champs thématiques
vastes,**

**tournées vers la préservation, la
valorisation et la sensibilisation,
avec des acteurs déjà nombreux
mobilisés pour l'environnement.**





Un observatoire régional PACA

C'est une attention renforcée à l'enjeu de la biodiversité,

un partenariat et une gouvernance renforcés,

des données de l'environnement encore mieux adaptées: à une prise en compte dans les activités économiques, aux actions environnementales et à la communication.





Merci de votre attention

<http://www.naturefrance.fr/>



Ministère
de l'Écologie,
du Développement
durable,
des Transports
et du Logement

MEDDTL/DGALN/DEB Rencontres de l'ARPE - PACA - 18 octobre 2011



STRATÉGIE
NATIONALE POUR LA
BIODIVERSITÉ